



Notice d'emploi N° 7511 / 2021

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires (ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique: Phytorégulateur, Insecticide, Fongicide
Formulation: SP poudre soluble dans l'eau
Teneur en substances actives: 85 % bicarbonate de potassium
Nom UICPA: potassium hydrogen carbonate

Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

Elimination

Emballage: Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.
Restes de produits phytosanitaires: Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

Produits commerciaux

Armicarb jardin

Numéro d'homologation fédéral: F-6737 Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 2110196 Titulaire de l'autorisation étranger: De Sangosse, France

Armicarb

Numéro d'homologation fédéral: F-6735 Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 2110059 Titulaire de l'autorisation étranger: De Sangosse, France

APC-09CD

Numéro d'homologation fédéral: F-6736 Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 2110059 Titulaire de l'autorisation étranger: De Sangosse, France

Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
Culture des baies			
fraise	oïdium du fraisier	Concentration: 0.3 % Dosage: 3 kg/ha Délai d'attente: 3 Jours	1
plein air: Baies de Goji	Oïdium des baies de Goji	Concentration: 0.3 % Délai d'attente: 3 Jours	2
plein air: espèces de Ribes	oïdium des Ribes	Concentration: 0.4 % Dosage: 4 kg/ha Délai d'attente: 3 Jours	2, 3

plein air: espèces de Rubus	oïdium des Rubus	Concentration: 0.3 % Dosage: 3 kg/ha Délai d'attente: 3 Jours	2, 4, 5
plein air: mini-Kiwi (Kiwai)	Oïdium du Minikiwi (Phyllactinia actinidiae)	Concentration: 0.4 % Délai d'attente: 3 Jours	2
plein air: myrtille	oïdium des myrtilles	Concentration: 0.4 % Dosage: 4 kg/ha Délai d'attente: 3 Jours	2, 3
Arboriculture			
abricotier	Effet partiel: moniliose des fleurs et des rameaux	Concentration: 0.3 % Dosage: 4.8 kg/ha Application: pendant la floraison.	6
abricotier, prunier (pruneau/prune)	éclaircissage des fruits	Concentration: 1 - 1.5 % Dosage: 10 - 15 kg/ha Application: pendant la floraison.	
cerisier	Effet partiel: moniliose des fleurs et des rameaux	Concentration: 0.2 % Dosage: 3.2 kg/ha Délai d'attente: 2 Semaine(s) Application: pendant la floraison.	6
fruits à pépins	Effet partiel: maladie de la suie des pommes et des poires, oïdium du pommier/du poirier, tavelure des arbres fruitiers à pépins, tavelure tardive des fruits à pépins	Concentration: 0.3 % Dosage: 4.8 kg/ha Délai d'attente: 8 Jours Application: dès le débourrement.	6, 7
fruits à pépins	tavelure des arbres fruitiers à pépins	Concentration: 0.2 % Dosage: 3.2 kg/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: dès le débourrement.	6, 8, 9
poirier / nashi	psylles du poirier	Dosage: 5 kg/ha Application: à partir de la postfloraison (BBCH 69)	
pommier	éclaircissage des fruits	Concentration: 1 - 2 % Dosage: 10 - 20 kg/ha Application: pendant la floraison.	
pêcher / nectarine	Effet partiel: moniliose des fleurs et des rameaux, moniliose des fruits	Concentration: 0.3 % Dosage: 4.8 kg/ha Application: stade 60-89 (BBCH).	2, 6
Viticulture			
vigne	oïdium de la vigne	Concentration: 0.2 % Dosage: 3.2 kg/ha Application: stade 13-85 (BBCH).	10, 11
vigne	oïdium de la vigne	Concentration: 0.2 % Dosage: 3.2 kg/ha Application: traitements pré- et post- floraux jusqu'à mi-août au plus tard.	7, 10, 12
Culture maraîchère			
aubergine, poivron	Oïdium des solanacées.	Concentration: 0.3 % Délai d'attente: 3 Jours Application: à partir du début de l'attaque.	2, 13
choux à feuilles, choux pommés, colrave	oïdium des crucifères	Dosage: 3 kg/ha Délai d'attente: 1 Jours Application: En cas de risque de contamination.	2, 13
concombre	oïdium des cucurbitacées	Concentration: 0.3 % Délai d'attente: 3 Jours Application: à partir du début de l'attaque.	13
courgette	oïdium des cucurbitacées	Dosage: 5 kg/ha Délai d'attente: 3 Jours Application: à partir du début de l'attaque.	13
cucurbitacées	oïdium des cucurbitacées	Dosage: 3 kg/ha Délai d'attente: 1 Jours Application: En cas de risque de contamination.	2, 13
fines herbes, plantes médicinales	oïdiums des fines herbes	Dosage: 5 kg/ha Délai d'attente: 3 Jours Application: à partir du début de l'attaque.	13
melons	oïdium des cucurbitacées	Dosage: 5 kg/ha Délai d'attente: 3 Jours Application: à partir du début de l'attaque.	13
mâche, rampon	oïdiums sur mâche	Dosage: 5 kg/ha Délai d'attente: 3 Jours Application: à partir du début de l'attaque.	13
plein air: ail, échalote	stemphyliose	Dosage: 3 kg/ha Délai d'attente: 1 Jours Application: En cas de risque de contamination.	2, 13
plein air: asperge	stemphyliose	Dosage: 3 kg/ha Application:	2, 13

plein air: céleri-branche, céleri-pomme, Panais, persil à grosse racine	oïdium de la carotte	Dosage: 3 kg/ha Délai d'attente: 1 Jours Application: En cas de risque de contamination.	2, 13
plein air: pois non écosés	oïdium du pois	Dosage: 3 kg/ha Délai d'attente: 1 Jours Application: En cas de risque de contamination.	2, 13
tomate	Oïdium des solanacées.	Concentration: 0.3 % Délai d'attente: 3 Jours Application: à partir du début de l'attaque.	13
Grande culture			
Houblon	oïdium du houblon	Concentration: 0.5 % Application: préventif dès 1 m de hauteur.	14, 15
Culture ornementale			
arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales et plantes vertes	oïdiums des plantes ornementales	Concentration: 0.3 % Application: à partir du début de l'attaque.	16, 17
rosier	oïdium du rosier	Concentration: 0.3 % Application: à partir du début de l'attaque.	16, 17

Charges générales / agronomiques:

- 1 Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m²; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.
- 2 Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).
- 3 Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.
- 4 Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.
- 5 Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha.
Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha.
Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.
- 6 Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume des arbres.
- 7 Uniquement en mélange avec du soufre mouillable 80% (0.2%, 3.2 kg/ha).
- 8 Sur la même parcelle, 6 traitements par année au maximum.
- 9 Uniquement en mélange avec 0.2% (3.2 l/ha) Stamina S.
- 10 Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire.
- 11 En mélange avec Vacciplant (0.0625% / 1 l/ha).
- 12 Convient également au traitement par voie aérienne.
- 13 2 à 4 traitements avec un intervalle de 8 jours.
- 14 8 à 14 jours d'intervalle entre les traitements.
- 15 5 traitements au maximum.
- 16 7 à 10 jours d'intervalle entre les traitements.
- 17 Risque de phytotoxicité lors d'un traitement par température élevée.

Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:

Phrases PPS

- Tenir hors de portée des enfants.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.